

**Remise des "Trophées Jean-Paul Lanly pour la valorisation du bois
français
de l'Académie d'agriculture de France" (année 2024)**

Forum International Bois Construction
(jeudi 4 avril 2024, Centre Prouvé, Nancy)

par

Jean-Paul Lanly
Membre émérite
Académie d'agriculture de France
(Section "Forêts et filière bois")

Mesdames, Messieurs,

Les Trophées pour la valorisation du bois français de l'Académie d'agriculture de France qui portent mon nom fêtent en 2024 leur 10^{ème} anniversaire. Ils ont en effet été créés en 2014, et les premiers lauréats reçurent leur distinction en 2015.

Et c'est la deuxième fois que leur remise est accueillie par le Forum International Bois Construction, la première ayant été au Grand Palais éphémère à Paris en 2021. L'Académie d'agriculture de France remercie une fois encore et chaleureusement le Forum, et particulièrement sa Directrice, Nicole Valkyser-Bergmann, bien connue de vous tous, et ce d'autant plus que Nicole, une de ses membres, a accepté la charge de gestionnaire des Trophées.

Ce soir, c'est donc une société savante, une académie nationale - qui comme son nom ne l'indique pas, est aussi celle de la forêt et du bois -, que je représente ici avec, outre Nicole, Georges-Henri Florentin, secrétaire de sa Section "Forêts et filière bois", et plusieurs autres académiciens également présents, c'est l'Académie d'agriculture de France donc qui vient récompenser, comme elle le fait chaque année, deux entités du monde français de la forêt et du bois.

L'Académie d'agriculture de France est en effet une partie prenante du secteur forêt-bois national dans les domaines scientifique et technique. Elle apporte sa contribution au travers des activités d'information et de plaidoyer de sa Section "Forêts et filière bois", que ce soit par ses séances plénières publiques, par ses avis aux autorités compétentes, et par la documentation en ligne sur son site très complet, telles la série de fiches "La forêt et le bois en 100 questions", condensées en partie dans le livre "Le grand livre des arbres et de la forêt" aux Éditions Odile Jacob.

Dans le secteur forêt-bois, l'Académie d'agriculture de France intervient aussi par l'attribution chaque année de ce trophée à deux entités choisies pour la priorité qu'elles donnent, d'une part, à l'utilisation des bois français et, d'autre part, à l'innovation sous toutes ses formes. Ce faisant, elle veut aussi contribuer, dans sa mesure et à sa manière, à une meilleure valorisation durable des ressources forestières abondantes de notre pays, lesquelles restent malheureusement sous-utilisées.

C'est donc aussi ce message que l'Académie tient à faire passer en proposant de ne décerner cette récompense qu'à des entités, qui, en plus d'être innovantes, contribuent à la valorisation du bois local et national, feuillu et résineux, et le font de façon durable et croissante.

La remise ce soir des trophées de l'Académie d'agriculture fait écho à l'une des trois sessions inaugurales du Forum, celle sur le bois français modérée hier par M. Jérôme Martinez, responsable du label "Bois de France" primé l'année dernière par un des trophées ; et, plus généralement et indirectement, à la Déclaration de Chaillot sur la décarbonation des bâtiments adoptée par les représentants de 70 pays le 8 mars dernier à Paris au Forum Mondial Bâtiments et Cimat.

Le jury de cette récompense comporte, outre des membres de la Section "Forêts et filière bois" de l'Académie, un représentant du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, les responsables, ou leur représentant, d'organismes de la filière forêt-bois, ceux de l'enseignement supérieur du bois, et des représentants des médias spécialisés.

Le jury a distingué cette année deux entités qui remplissent parfaitement les critères requis. La première entité est le projet FRANCE BOIS 2024, que sa coordinatrice, Madame Marie JORIO, va nous présenter. Je suis très heureux de l'accueillir et de la féliciter au nom de l'Académie d'agriculture de France.

Ce projet a été créé en 2018 par la filière pour favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, notamment français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Il a été financé par l'Interprofession nationale France Bois Forêt et le Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, le CODIFAB. La proportion de bois, et celle de bois français plus particulièrement, ont été particulièrement élevées dans les structures et autres éléments des constructions réalisées pour ce grand événement mondial. Le mérite en revient à l'équipe d'exécution du projet, présidée par Georges-Henri Florentin.

La seconde entité est la SAS MEHA,, entreprise de construction bois dont le siège est à Valenton en Val-de-Marne, représentée ici par son directeur général, M. Julien MEHA. Je suis très heureux de l'accueillir et de le féliciter au nom de l'Académie d'agriculture de France.

Entreprise familiale créée en 1976, à l'origine spécialisée en charpente traditionnelle et couverture, elle intervient depuis plus de 20 ans sur d'importants chantiers de construction bois. Plus de 80% des bois de structure qu'elle met en œuvre sont désormais labélisés "Bois de France". Doté d'un important bureau d'études, elle est équipée d'outils modernes comme des robots de taille numérique et d'assemblage de murs ossature bois. Elle a été à l'origine du réseau MAITRE CUBE, premier constructeur bois en France avec 550 collaborateurs, réseau qu'elle représente en Île-de-France.